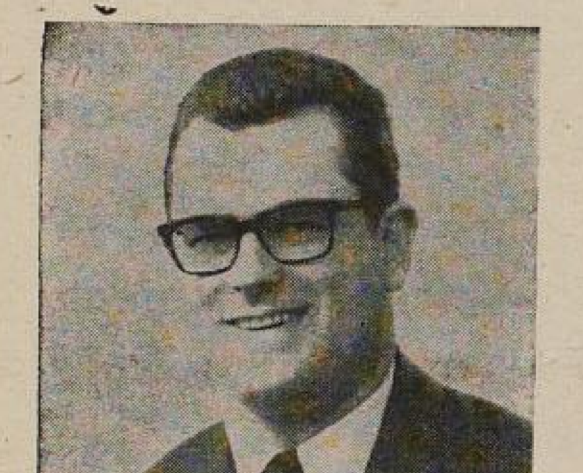
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ELECTIONS LEGISLATIVES (Scrutin du 30 Juin 1968)

3E CIRCONSCRIPTION



Georges BONNET



Alain-Paul BONNET

Électrices, électeurs

Dimanche 23 juin, vous m'avez manifesté votre confiance et votre amitié. Je remercie vivement les 16.583 électrices et électeurs républicains qui ont groupé leurs suffrages sur mon nom, malgré une campagne de mensonges menée par M. BEYLOT et marquée par d'innombrables tracts anonymes et inscriptions faites de nuit sur les routes, contrairement à la loi électorale.

Il m'aurait été facile de répondre de la même façon. Mais je me refuse à employer des procédés aussi déloyaux, punis d'ailleurs par la loi. Et je vous mets, par avance, en garde, au cas où de nouveaux tracts seraient distribués par mon adversaire d'ici dimanche prochain.

Je suis candidat à nouveau le dimanche 30 juin. Dans notre circonscription, la situation est claire. Je suis opposé au candidat du pouvoir personnel, M. BEYLOT.

Vous vous prononcerez contre M. BEYLOT, qui défend :

— la baisse des prix agricoles qui ruine nos campagnes et qui s'accentuera demain de plus en plus,

— la division des Français en deux blocs antagonistes, qui risque d'amener dans notre pays des troubles graves,

— le chômage et l'absence d'emploi pour les jeunes,

— les « Trusts » et les Grandes Affaires contre nos petites et moyennes entreprises commerciales.

VOUS CONNAISSEZ NOTRE PROGRAMME ET NOTRE VOLONTÉ DE LE FAIRE ABOUTIR :

— C'est la défense, par l'industrialisation, de nos campagnes qui ne veulent pas mourir.

— C'est l'aide aux exploitants agricoles par l'indexation des prix agricoles sur les prix industriels.

— C'est l'abaissement de la retraite à 60 ans.

— C'est l'augmentation de l'allocation vieillesse suivant le coût de la vie.

— C'est la diminution des charges fiscales qui pèsent sur les commerçants et les artisans, qui pourront difficilement survivre à cette crise.

— C'est la lutte contre la hausse des prix et l'inflation.

— C'est le progrès économique et la justice sociale.

— C'est le maintien de nos cantons et de nos communes, que le Gouvernement veut supprimer.

— C'est l'union de tous les Républicains opposés au pouvoir personnel.

— C'est la défense de nos libertés et de la République fortement menacées.

Je reste donc le seul candidat républicain, opposé au pouvoir personnel.

Je fais appel à tous les démocrates, à toutes les électrices et à tous les électeurs de notre circonscription, conscients de la menace qui pèse en ce moment sur la France et qui veulent par dessus tout vivre et travailler dans une vraie République. Leur devoir est clair. Quel que soit leur parti, quelles que soient leurs opinions, il faut aujourd'hui qu'ils se rassemblent autour de ceux qui défendent les libertés et la République.

Je sais que je peux compter sur vous. Vous me l'avez montré à plusieurs reprises déjà. Souvent, j'ai fait appel à votre concours, et vous me l'avez donné.

Aujourd'hui, dans une situation grave pour l'avenir de notre pays, je m'adresse à nouveau à vous pour défendre en commun l'Idéal qui nous est cher.

Cette victoire que nous remporterons ensemble sera celle de la raison, de l'expansion, de l'ordre, du progrès et de la liberté.

Comme ils l'ont fait l'an dernier, dans des circonstances identiques, tous les Républicains, unis, s'opposant au pouvoir personnel, assureront dimanche 30 juin la victoire de Georges et d'Alain BONNET.

D'un même cœur et d'un même élan, VOTEZ ET FAITES VOTER GEORGES BONNET ET ALAIN BONNET.

Vive notre Circonscription ! Vive la République ! Vive la France !

Georges BONNET

Ambassadeur de France
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1914-1918
Député sortant

candidat unique de l'Union des Républicains
présenté par la F.G.D.S.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Alain-Paul BONNET

Conseiller Général de Champagnac-de-Bélair
Maire de Brantôme
Vice-Président de la Commission des Finances du Conseil Général
Membre de la Commission Départementale

Imp. Joucla, Px.,

Vu : Le Candidat.